

[Lire cet email dans mon navigateur](#)



commune de
PENTHAZ



INFORMATION À LA POPULATION



Exercice Sapeurs-Pompiers

Dans la nuit du vendredi 23 au samedi 24 mai (19h00 à 07h00), le SDIS Région Venoge tiendra un grand exercice dans différents lieux de Penthaz et **Penthaz**. Près de 50 sapeurs-pompiers, figurants et partenaires seront engagés.

Cette "nuit" vise à entraîner les nouveaux chefs d'intervention, dans différentes situations: feu d'appartement, inondation, interventions techniques, sauvetages divers, etc. Des machines à fumée et simulateurs de flammes seront utilisés sur plusieurs cas.

Ces chantiers, qui se veulent le plus proches possible de la réalité, se dérouleront notamment à:

- Quartier de Praz-Gérémot, Penthaz
- Collège du Cheminet, Penthaz,
- Jardins familiaux, Penthaz,
- Salle du Verger, Penthaz
- **Abri PC, Penthaz**
- **ZI La Rippe, Penthaz**

Le SDH de la région de Penthaz met tout en œuvre afin de limiter les nuisances sonores pour les riverains et la population en général. Nous nous excusons d'avance pour les éventuels désagréments.

Horaires :

Administration communale

En cas d'intérêt, la population est invitée à venir observer les différents chantiers, en respectant les consignes des sapeurs-pompiers présents sur place.

Lundi : 15h00 - 19h00

Mercredi : 8h00 - 12h00

Jeudi : 8h00 - 12h00

Vendredi : 8h00 - 12h00

021 862 71 88



Département de la jeunesse, de l'environnement
et de la sécurité (DJES)
Direction générale de l'environnement (DGE)
Direction de l'énergie (DJREN)

Vous recevez cette newsletter du site www.penthaz.ch avec l'adresse nathalie.pahud@penthaz.ch.
[Se désinscrire](#) pour ne plus recevoir de mails de notre part.



Message officiel

Vous êtes propriétaire et disposez d'un chauffage électrique et/ou chauffe-eau électrique?

Dans le cadre du Décret sur l'assainissement des chauffages et chauffe-eau électriques entré en vigueur en janvier 2025, tout propriétaire a **le devoir d'annoncer** ses installations de chauffages et/ou chauffe-eau électriques d'ici à **fin juin 2025**. Le devoir d'annonce est une obligation légale.

Grâce aux informations obtenues via le formulaire d'annonce, nous pourrions informer individuellement les propriétaires du dispositif et tenir compte de leur situation individuelle.

Nous remercions les propriétaires concernés pour leur collaboration.

Devoir d'annonce d'ici à fin juin 2025



Toutes les informations et le formulaire d'annonce sont disponibles sur:

vd.ch/chauffage-electrique

Chauffage/chauffe-eau électrique ?

Vous êtes propriétaire et disposez d'un chauffage électrique et/ou chauffe-eau électrique ?

Dans le cadre du Décret sur l'assainissement des chauffages et chauffe-eau électriques entré en vigueur en janvier 2025, tout propriétaire a le devoir d'annoncer ses installations de chauffages et/ou chauffe-eau électriques d'ici à **fin juin 2025**. Le devoir d'annonce est une obligation légale.

Pour annonce et toute information: <https://www.vd.ch/environnement/energie/legislation/chauffages-et-chauffe-eaux-electriques>



commune de
PENTHAZ



Nous vous informons que les bureaux de l'administration communale seront **fermés** pendant le pont de l'Ascension du

**jeudi 29 mai à 08h00
au lundi 2 juin à 15h00**

Penthaz, le 15 mai 2025

La Municipalité





Attention à l'arnaque aux faux policiers : soyez vigilants !

La Police cantonale vaudoise met en garde la population contre une escroquerie qui cible principalement les seniors de notre région : **l'arnaque aux faux policiers**.

Depuis plusieurs mois, cette fraude sévit dans le canton et le nombre de cas signalés est en constante augmentation.

Comment procèdent les escrocs ?

Les victimes, souvent des personnes âgées, sont contactées par téléphone par des individus parlant parfaitement français, se faisant passer pour des policiers, des assureurs ou des banquiers. Ces faux interlocuteurs évoquent un problème sur la carte bancaire ou un retrait suspect sur le compte de la victime. Ils expliquent qu'un « policier » va venir **à domicile** pour récupérer les cartes bancaires – et parfois des objets de valeur – soi-disant pour les mettre en sécurité.

Il s'agit d'une escroquerie : la police ne se déplace jamais pour récupérer de l'argent, des cartes ou des biens.

Une fraude en forte hausse

En 2025, **près de 400 tentatives** ont déjà été recensées dans le canton de Vaud. Malheureusement, **plus de 100 ont abouti**, permettant aux escrocs de subtiliser d'importantes sommes d'argent. En 2024, ces escroqueries ont représenté près d'un million de francs de préjudice.

Malgré les enquêtes et plusieurs arrestations, l'argent volé est souvent irrécupérable. **La vigilance reste donc essentielle.**

Les conseils de la police

Pour vous protéger, la police recommande :

- d'appeler le 117 ou votre banque en cas de doute ;
- de ne jamais transmettre d'informations personnelles ou bancaires par téléphone ;
- de ne jamais remettre vos cartes bancaires (coupées ou non) ni votre code secret à un inconnu ;
- de raccrocher immédiatement si l'appel vous semble suspect et de ne pas rappeler en appuyant sur la touche de répétition du numéro ;
- de partager ces informations avec votre entourage, en particulier les personnes vulnérables.

Pour plus d'informations, contactez l'administration communale ou le poste de police le plus proche. Vous trouverez également des renseignements utiles sur www.votrepolice.ch.





Participe et soutiens
Penthaz dans la
course à la victoire !
Nous bougeons du
1er mai au 1er juin 2025.



📅📅📅 **Nouvelle date !!!** 📅📅📅

TOURNOI DE PÉTANQUE À PENTHAZ

**DIMANCHE 25 MAI 2025
DE 13H30 À 17H30**

Viens tester ton adresse et passer un bon moment convivial lors de notre grand tournoi de pétanque !

- Inscription par équipe de 2 personnes
- Lieu : Terrain de pétanque à Penthaz
 - Boissons et snacks sur place
- Prix pour les meilleures équipes !

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE SUR:
duelintercommunalcoopq.ch**

Places limitées — inscris-toi vite!

On vous attend nombreux pour tirer ou pointer !





NATURE

21-25 MAI 2025

Animation culturelle Penthaz

SUISSE BOUGE

Chaque minute de marche comptera pour le concours intercommunal de Suisse Bouge.
Chacun est le bienvenu ! Sans inscriptions !
Balades par n'importe quel temps !

Dimanche 4 mai: la balade des rivières.
Départ 10h grande salle de Penthaz, avec pic-nic, retour 14h

Mercredi 7 mai: parcours facile.
dép 9h Place du Boralet, retour vers 12h

Dimanche 18 mai: la balade des Eglises.
dép. 13h30 grande salle de Penthaz, retour vers 16h pour un 4heures offert !

Les balades proposées dans le programme de la Fête de la Nature.

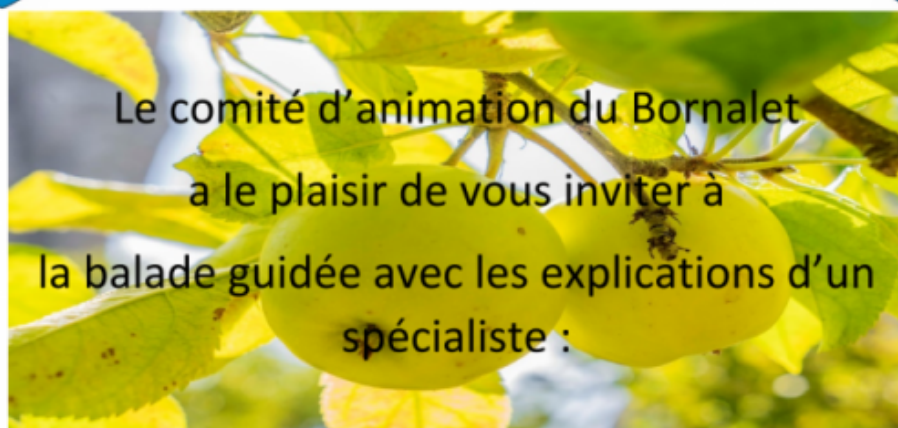
mercredi 21 mai: la balade de haut en bas
dép 9h grande salle de Penthaz, retour 12h

samedi 24 mai : la balade des Vergers (balade de Penthaz)
dép 9h place du Bornalet, fin 12h Ferme du Bornalet apéritif offert !

mercredi 28 mai : balade sportive, 15 km, avec pic nic
Dép. 9 h grande salle, retour vers 15 h



Programme sur www.fetedelanature.ch



Le comité d'animation du Bornalet
a le plaisir de vous inviter à
la balade guidée avec les explications d'un
spécialiste :

à la découverte des vergers

à la découverte des vergers du village



le samedi 24 mai 2025 à 09h00

au collège du Bornalet

à la fin du parcours, un apéritif vous sera offert à la ferme du
Bornalet



La balade des Vergers est dans
le programme de Suisse Bouge

(chaque minute compte !)

et en relation avec

la Fête de la Nature 2025 :



Merci
JOHNNY

CONCERT HOMMAGE À JOHNNY HALLYDAY





Concert - Merci Johnny

Vendredi 13 juin 2025,
20h30

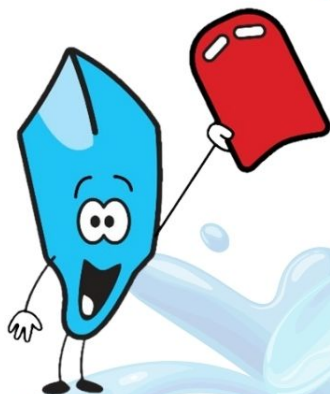
Fête des Tartreux
Salle de la Léchire

[Vente des billets](#)



Re joins-nous!

Inscriptions
du 16 juin 2025
au 24 octobre 2025



4 niveaux

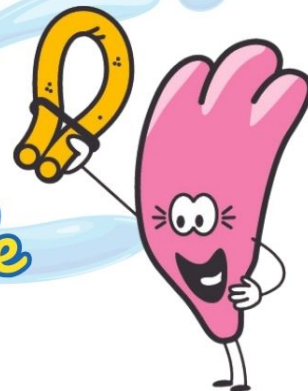
Palme verte

Palme bleue

Palme rouge

Juniors

Début des cours le
25 août 2025



10% de rabais
dès le 2ème enfant



+41 21 863 13 50

Rte d'Aubonne 7, 1304 Cossonay

ecoledenatation@aspicoss.ch

